

COMPTE-RENDU

Conseil Municipal du 26 mars 2021

Excusé : Lionel Peyrelong

- Vote des comptes de gestion 2020

Mr le Maire présente au conseil municipal les comptes de gestion du trésorier qui correspondent en tous points aux comptes administratifs de la commune. Le conseil municipal approuve les comptes de gestion 2020.

- Vote des comptes administratifs 2020

Mr le Maire présente au conseil municipal les comptes administratifs 2020. Le conseil municipal approuve les comptes administratifs 2020 dont les résultats de l'exercice (excédents ou déficits) sont les suivants :

BUDGETS	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT
Budget commune	207 638 €	32 852 €
Budget eau	- 3 330 €	13 575 €
Budget assainissement	- 4 273 €	8 158 €
Budget centre d'accueil	8 806 €	1 189 €
Budget Charigou	5 425 €	- 5 424 €

- Vote des budgets 2021

Monsieur le Maire présente les budgets 2021. Ils s'équilibrent de la manière suivante :

BUDGET	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT
Budget commune	667 215 €	1 090 354 €
Budget eau	56 776 €	60 724 €
Budget assainissement	32 336 €	22 103 €
Budget centre d'accueil	24 240 €	76 090 €
Budget Charigou	29 199 €	29 194 €

- Les budgets ont été adoptés à l'unanimité.

- Voici les principaux investissements pour 2021 :

Aménagement de pistes forestières : 355 400 € - subventions attendues : 242 000 €

Sécurisation routière du bourg et de Machabert : 310 000 € - subventions attendues : 140 000 €

Voirie communale : 75 000 € - subvention attendue : 33 000 €

Auvent de l'école : 32 000 €

Travaux auberge : 10 000 €

Aménagement dessus mairie : 4 500 €

Abords cimetière : 18 400 €

Réparation chasse-neige : 4 700 €

Aménagement cour d'école : 20 000 €

- Vote des taux des taxes directes locales

Comme chaque année, le conseil municipal doit décider d'une éventuelle hausse des taxes directes locales. Le conseil décide d'augmenter la taxe foncière sur les propriétés bâties de 1 %, elle passera donc de 34.34 % à 35.34 %.

- **Enquêtes publiques : nomination d'un commissaire enquêteur**

Afin de réaliser les différentes enquêtes publiques prévues, il convient de nommer un commissaire enquêteur. Le conseil municipal décide de nommer Mme Jouffroy.

- **SDE 43 : adhésion au groupement d'achat d'électricité et de gaz naturel**

Le SDE 43 propose à la commune d'adhérer au groupement d'achat d'électricité et de gaz naturel dont il est membre. En effet, ce groupement permet de bénéficier d'un achat groupé en matière d'électricité et/ou de gaz naturel ; Le conseil municipal donne son accord.

- **Droit de préemption : vente terrain Régis Cortial**

Suite à la vente de 2 lots par Mr Cortial Régis au Pont, la commune n'utilise pas son droit de préemption.

- **Appel d'offre aménagement sécurisation bourg**

L'appel d'offre concernant la sécurisation de la traversée du bourg et de Machabert a été lancé. Les réponses sont attendues pour le 9 avril.

- **Réseau fibre optique**

Les travaux concernant l'arrivée de la fibre optique vont commencer courant avril. Les premiers réseaux vont être enterrés entre Montusclat et Saint Front via la route de Couteaux et entre Saint Front et Fay sur Lignon le long du CD 39.

- **Cour d'école**

Suite au projet d'aménagement de la cour de l'école, les enfants ont fait une proposition avec l'aménagement d'un terrain de foot, d'un coin jardin pour faire des plantations, de cabanes, de jeux style Koh Lanta.... Le conseil va étudier ce projet et le mettre en place pour la rentrée prochaine.

- **Devis chaumière de Bigorre**

Monsieur le Maire présente au conseil municipal le devis concernant la réfection du toit de l'écomusée de Bigorre pour un montant de 47 000 € sachant que d'autres investissements seraient nécessaires. Cet investissement n'a pas été prévu dans le budget 2021.